

Ceyreste

infos

N°29 / Juillet 2024



Portfolio du trimestre





Votre Maire Patrick GHIGONETTO

Dossier	p.4 / 6
Urbanisme	p.7
Santé	p. 8
Travaux	p.
Sécurité	p.10 / 11
Enfance	p.15
Finances	p.16
Qualité de vie	p.17
Rétrospective	p.18 / 19
Vie Locale	p.16 / 17
Chronique ceyrestenne	p.18
Infos pratiques / État civil	p.19
Agenda	p.20

Chères Ceyrestennes, Chers Ceyrestens,
Comme nous vous l'annoncions dans le numéro précédent, la trésorerie d'Aubagne dont nous dépendons nous a confirmé la bonne gestion de nos finances publiques avec un endettement très faible et des dépenses maîtrisées.

Ainsi, nous pouvons envisager sereinement un certain nombre d'investissements annoncés en début d'année, voire en début de mandat : le cabanon des chasseurs est totalement rénové et bénéficie maintenant d'une terrasse permettant aux promeneurs une pause agréable avec une vue imprenable sur la baie de La Ciotat. La chapelle est en cours de réfection, la fin des travaux sera pour fin juin. La façade de l'immeuble du Moulin, ainsi que la porte Rimmé, seront ravalés en septembre ce qui mettra en valeur le centre du village et satisfera très certainement les résidents qui verront leur cadre quotidien nettement amélioré, un embellissement devenu nécessaire. Le foyer des anciens va voir le jour, vous avez probablement remarqué la bâche posée début juin piquant ainsi la curiosité de nombreux Ceyrestens. Les 25 nouvelles caméras de vidéoprotection venant compléter notre parc de 46 caméras installées de longue date seront positionnées avant fin décembre 2024, les 18 dernières, quant à elles, le seront en 2025. Vous avez sans doute remarqué l'installation de l'aire de Fitness devant le centre de loisirs qui permettra aux familles de maintenir leur forme ! Sans oublier les projets de Pumptrack, de City Stade, de parc et de théâtre de verdure qui avancent progressivement. La succession « Grimaldi », bloquée depuis de nombreuses années qui permettra la restructuration de la Place Albert Blanc devrait enfin se débloquer fin juin, espérons que l'issue sera en faveur de la Ville. Je cite ici les principaux « gros projets » mais d'autres, de moindre envergure mais tout aussi importants suivent leur cours, preuve du dynamisme de l'ensemble des élus et de leur volonté commune de voir notre beau village s'embellir au bénéfice de tous.

Tout ceci ne doit pas nous faire oublier que la saison estivale arrive avec son lot de soirées, spectacles, concerts... Alors lisez bien l'agenda en fin de magazine et suivez-nous sur Facebook !
Je vous souhaite une bonne lecture.



Budget 2024 en perspective !

Pour rappel, nos dépenses de fonctionnement ont augmenté en 2023, après une baisse récurrente les trois années précédentes. De ce fait, nous sommes arrivés à un niveau de dépenses incompressibles pour maintenir le niveau de services publics sur la Commune. Nous devons faire face à une inflation récurrente et aux obligations édictées par l'Etat impactant le budget communal.

Fin 2024, nous poursuivrons la maîtrise de nos dépenses en continuant à ne réaliser que les dépenses strictement nécessaires à la Commune.

En 2024, la Commune continuera ses investissements au bénéfice des Ceyrestennes et des Ceyrestens, accompagnée de nos partenaires institutionnels que sont le Département, la Région et la Métropole.

Les principaux projets identifiés dans le cadre du Rapport d'Orientations Budgétaire :

Travaux de rénovation de la Salle Polyvalente



Mise en place d'équipements de fitness



Rafraichissement de la Chapelle Sainte Croix



Étude pour la construction du Foyer des Anciens



Rénovation du cabanon des gardes



Plantations et aménagement d'espaces urbains



Mais encore :

- Agrandissement du centre de supervision urbain et augmentation du nombre de caméras de vidéosurveillance : La Commune poursuit la sécurisation de son territoire en augmentant l'implantation des caméras de vidéoprotection, passant de 46 à 89. Le lancement du projet en juin 2024 sera réalisé en deux phases et sur deux années.
 - Phase 1 : extension, dès juin, du Centre de Supervision Urbain pour permettre d'accueillir les 43 nouvelles caméras, puis l'installation de 25 caméras.
 - Phase 2 : réaliser l'installation de 18 caméras dès le 1er trimestre 2025.
 - Acquisition de la propriété Grimaldi
 - Délégation de l'aménagement du chemin Sainte Brigitte
 - Réfection de la façade de la salle du Moulin
 - Réparation de la climatisation de la Muscatelle
 - OLD sur divers sites de la Commune
 - Opérations Plan Façades
- Rénovation de l'éclairage du tennis et refecton des courts
- Toiture de l'Hôtel de Ville

Pour un coût prévisionnel de 3.149.049 € et de 1.369.536 de subventions.
Ces projets sont prévisionnelles, certains projets étant liés à des autorisations administratives.

Vos questions récurrentes en matière de clôtures et de végétations

A quelle distance du terrain voisin puis-je planter ma végétation ?

Vous pouvez planter un arbre de plus de 2 mètres à condition de respecter une distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. Il n'existe pas de limitation de hauteur pour les arbres plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative.

En revanche, si l'arbre possède une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres, vous devez respecter une distance minimale de 0,5 mètre jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans avoir à respecter aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur.

Vous pouvez invoquer la prescription trentenaire si la plantation a dépassé la hauteur légale depuis plus de 30 ans. En dehors de ces cas, votre voisin peut exiger que la plantation soit arrachée ou réduite.

Attention : La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre et la distance depuis le milieu du tronc de l'arbre.

Et pour les clôtures ?

Le PLUi de Marseille Provence fixe la hauteur des clôtures à maximum 2 mètres de hauteur. Si votre clôture est une haie végétale elle ne pourra donc pas dépasser cette hauteur. Attention, toutes les clôtures sur Ceyreste sont soumises à autorisation d'urbanisme, n'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme selon votre projet.

A noter : Si vous ne connaissez pas les limites exactes qui séparent votre terrain de celui de votre voisin, il peut être utile de faire réaliser un bornage de terrain par un géomètre.

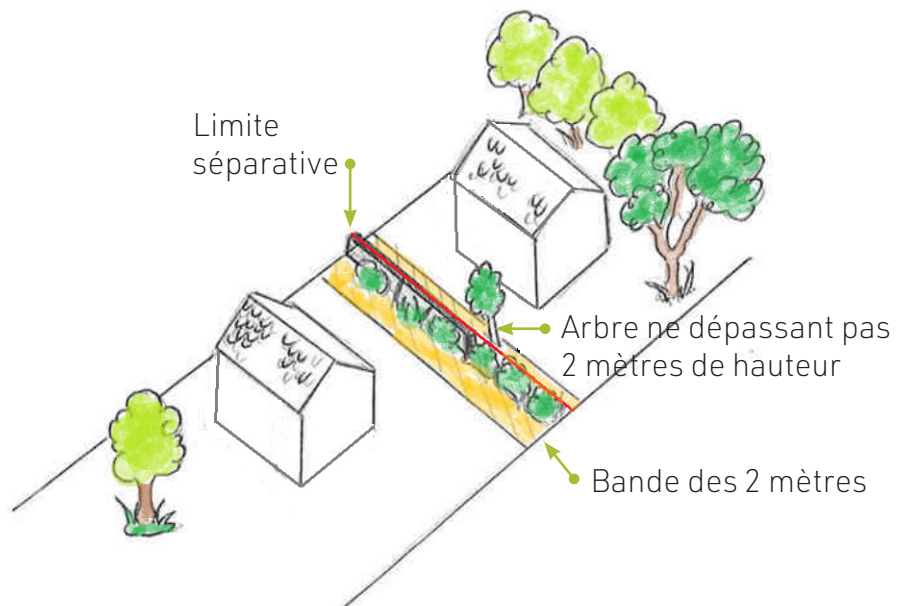
La végétation de mon voisin est gênante que puis-je faire ?

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux vous appartenant qui avancent sur le terrain de votre voisin relève de votre responsabilité. Votre voisin peut vous contraindre à les couper, mais il n'a pas le droit de les couper lui-même. Si des racines ou des ronces empiètent sur le terrain de votre voisin, il peut librement les couper, même au-delà de 30 ans. La taille doit se faire à la limite de sa propriété.

En cas de situation conflictuelle, le dialogue ou la conciliation judiciaire sont à privilégier !

Références juridiques :
Articles 653 à 673 du Code Civil

Plus de renseignements :
Service Urbanisme
04.42.83.77.16 / urbanisme@ceyreste.fr



RÉTROSPECTIVE



Salon de la Coutellerie

La 3ème édition du salon de la Coutellerie des 23 et 24 mars dernier a encore tenu toutes ses promesses ! Ce fut une grande réussite et un franc succès. L'affluence a été au rendez-vous avec pas moins de 803 entrées ainsi que de nombreux invités qui ont pu déambuler et admirer les différentes oeuvres d'art des artisans couteliers. Oui, nous pouvons dire « oeuvres d'art », et féliciter ces créateurs, tant par leur minutie, la recherche du bois qui servira au manche et les heures passées pour la création de ces oeuvres uniques. Dans l'attente de la 4ème édition de ce salon qui, nous l'espérons, rentrera dans l'histoire de notre village.



Commémoration

La commémoration du 109^{ème} anniversaire du Génocide arménien s'est déroulée le 24 avril 2024. Après le dépôt de gerbe au rond-point du 24 avril 1915 à La Ciotat, puis à la stèle du 24 avril 1915 de Ceyreste, une prise de parole a eu lieu à la salle polyvalente de Ceyreste.



Vide-grenier du 1er Mai

Le traditionnel vide-grenier, initialement prévu le 1er Mai, a été reporté au 2 juin pour cause de mauvais temps. Ce sont, au total, une soixantaine d'exposants qui ont pris possession des places du village afin de permettre aux visiteurs de dénicher la perle rare ! Le beau temps était au rendez-vous le matin, malheureusement quelques gouttes dans l'après-midi ont écourté la journée.



Fête des voisins

Patrick GHIHONETTO, entouré d'adjoints, a eu le plaisir de faire le tour des différentes fêtes de voisins organisées sur la Commune le soir du 31 mai. L'occasion d'échanger avec les Ceyrestens, de se rencontrer parfois, toujours dans la joie et la convivialité !

Ceyreste en images



Cérémonie des nouveaux arrivants

Patrick Ghigonetto, Maire de Ceyreste, accompagné des membres du Conseil Municipal, a eu la joie de recevoir les nouveaux Ceyrestens au sein de l'Hôtel de Ville pour une cérémonie formelle, mais pour autant très conviviale. La Cérémonie s'est clôturée par un moment d'échange autour d'un vin d'honneur et d'une remise de petits cadeaux. N'hésitez pas à vous inscrire en Mairie pour être informé de la prochaine.



Cérémonie 18 Juin

Mardi 18 Juin, sur la place du Général de Gaulle, a eu lieu la traditionnelle cérémonie commémorative de l'Appel Historique du 18 Juin en présence de Patrick Ghigonetto Maire de Ceyreste, son Conseil Municipal, Alexandre Doriol Maire de La Ciotat ainsi que l'association du Club du 18 Juin La Ciotat/Ceyreste et son président Mario Casarosa. Un grand merci à Anne-Sophie Carrière, chanteuse, pour son interprétation du Chant des Partisans et de la Marseillaise, ainsi qu'à Elliot Assayag pour la lecture du message de l'Appel !



À quelques jours d'intervalle, nos maternelles de la Muscatelle et de Jean-d'Ormesson se sont dépassés lors des olympiades organisées dans les écoles. Cette journée a été rythmée par des jeux de course, d'équilibre et d'endurance en équipes.

Lors de ces olympiades, les enfants ont tous gagné pour leur plus grand bonheur ! Ils se sont vus récompensés d'une médaille dorée offerte par l'association de parents d'élèves ou par la Municipalité.



100 ans de Mme Atamian

Le Contrat Local de Santé 2024-2029 est lancé !

Le Contrat Local de Santé est un outil de droit commun porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la collectivité pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression de la dynamique territoriale de santé globale et positive partagée entre acteurs et partenaires sur le terrain, destiné à la population, à tous les âges de la vie.

Il part bien sûr d'une forte volonté municipale de tendre la main aux plus vulnérables et de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Ce partenariat entre les différents signataires du contrat (acteurs des champs sanitaires, médico-social, social et autres politiques publiques) vise à

améliorer la qualité de vie de tous les habitants en proposant des parcours de santé plus cohérents et adaptés, ainsi qu'à assurer la déclinaison de la politique régionale de santé. Ainsi, des étapes clés pourront être mises en place afin d'élaborer une programmation d'actions et de répondre aux besoins identifiés. Les échanges avec les partenaires ont déjà permis d'entrevoir quelques orientations à venir comme la santé mentale, l'accompagnement des seniors ou encore les mille premiers jours de la vie.

Actuellement, la réalisation d'un diagnostic local de santé partagé est en cours.

Lutte contre le moustique tigre

WWW.MOUSTIQUETIGRE.ORG
WWW.MOUSTIQUETIGRE.ORG



ZÉRO ÉCLOSION ZÉRO INVASION

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,
LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Découvrez toutes les astuces
#stopmoustique

CHECK LIST DES BONS GESTES

Pour limiter les nuisances du moustique-tigre

JE VIDE
chaque semaine tous les récipients d'eaux stagnantes, propres ou sales

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Gamelles d'animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin...

JE CURE
régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux...

JE COUVRE
de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes réserves d'eau, petites ou grandes

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Tous récipients pluviaux via les chéneaux.
- Regards.
- Fûts divers...

JE RANGE
autant que possible à l'abri de la pluie

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux, arrosoirs, poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets...

JE JETTE
tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte

- Déchets de chantier.
- Boîtes de conserve.
- Vieux pots de fleurs cassés...

J'ENTRETIENS
régulièrement mon jardin pour réduire les sources d'humidité, gîtes de repos des moustiques




- J'élague et je débroussaillle.
- Je ramasse les fruits tombés.
- Je ramasse les déchets végétaux...




BONNES ASTUCES



- REMPLISSEZ VOS COUPELLES AVEC DU SABLE OU DES BILLES D'ARGILE.
- METTEZ DES POISSONS DANS VOS BASSINS D'AGRÈMENT, QUI CONSOMMERONT LES LARVES DE MOUSTIQUES-TIGRES.
- VENTILEZ POUR ÉLOIGNER LES MOUSTIQUES ADULTES.

Découvrez toutes les astuces
#stopmoustique

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,
LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.


TRAVAUX

Ceyreste en travaux !



Nouvel équipement pour notre Service Technique : un chargeur frontal sur le tracteur ! Cet outil permettra de faciliter les divers aménagements communaux réalisés en régie : Aménagement des espaces verts (apport de terre, bloc de pierre), déplacement des troncs d'arbres lors des OLD, traitement des déchets verts pour réaliser du compost, levage des arbres pour la plantation.... Mais aussi le transport de mobilier pour les manifestations grâce aux fourches !

Montant de l'investissement : 15.042€

La Commune tient à souligner que cet investissement est subventionné à hauteur de 50% par le Département des Bouches-du-Rhône, un grand merci à sa présidente Martine Vassal !



Une zone à 30 km/h a été réalisée au niveau du chemin Sainte Catherine, plus précisément à proximité du Cimetière Ancien. Merci à la Métropole pour le financement de cette zone !



La salle moyenne (salle polyvalente) a gagné quelques années en quelques jours : les peintures ont été refaites entièrement, la climatisation installée, les extérieurs repensés et arborés. Cette salle de 90m² avec bar attenant et extérieurs, pouvant donc accueillir 90 personnes environ, est à la location pour vos différents événements (Mariages, baptêmes, anniversaires...). N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service de location des salles de la Mairie : veronique.munoz@ceyreste.fr // 04 42 83 77 10



Dans le cadre des obligations légales de débroussaillage qui nous incombent, la ville de Ceyreste réalise un débroussaillage de grande ampleur en haut de l'avenue Eugène Julien, à proximité du Centre de Loisirs, pour plus de sécurité avant l'été.



Le 1er Festival International d'échecs de Ceyreste a eu lieu à la salle polyvalente, du 9 au 12 mai. La remise des prix s'est déroulé en présence de Patrick Ghigonetto, Maire de Ceyreste et représentant le Département des Bouches-du-Rhône en sa qualité de Conseiller Départemental, de deux arbitres internationaux, mais aussi et surtout de l'association Ceyreste Echecs, de son président et de ses bénévoles. Un grand merci à tous pour votre participation, en tant que joueur comme en tant que bénévole !

Mardi 4 juin, la Ville de Ceyreste et l'association Algernon ont organisé des olympiades au stade municipal, célébrant l'inclusion et le partage.

Les jeunes des écoles primaires Albert Blanc et Jean d'Ormesson ont participé à diverses disciplines sportives olympiques et paralympiques telles que le hockey sur gazon, le relais, la boccia, le football et le rugby flag, en mixité avec des jeunes du secteur médico-social : IME La Pépinière, IME Les 3 Lucs, IME Les Tamaris, ITEP Serena, IME Les Écureuils. Autant d'occasions d'aller à la rencontre les uns des autres, de dialoguer, créer des liens et surtout d'apprendre à s'entraider dès le plus jeune âge !



Le mercredi 5 juin 2024, les boucliers des vainqueurs ont été présentés au stade de Ceyreste à Monsieur Le Maire, Patrick Ghigonetto, aux Élus et au Président du Rugby Club Ludovic Rigaud.

Nos petits rugbymen de l'École de Rugby du RCC sont revenus victorieux du Tournoi des Géants, le week-end précédent, à Frontignan !

- 1^{er} au classement sur 29 équipes, les moins de 8 ans (2^{ème} année) ont remporté le trophée des vainqueurs ;

- Les M8 (1^{ère} année) reviennent avec la coupe de la 3^{ème} place de leur catégorie ;
- Les M12 remportent le bouclier Jauzion des meilleurs, 2nd sur 20 équipes ;
- Les M14 finissent 2^{ème} de la poule 2.

Félicitations à nos petits champions !! De très belles performances qui méritent d'être mises à l'honneur. Un grand BRAVO aux joueurs et merci aux formateurs et parents accompagnateurs.

Les nuisances sonores

Vous êtes incommodé par des bruits de voisinage au sein de votre immeuble ou à proximité de votre maison ? Ces bruits peuvent émaner d'une personne ou d'un animal ou d'une installation. Ils peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils constituent un trouble anormal se manifestant de jour ou de nuit. Un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage si l'auteur du bruit a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend pas les mesures pour y remédier.

LA NUIT : Il n'existe pas d'heures précises pour définir le tapage nocturne. Pour être reconnu comme un tapage nocturne, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil. Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même s'il n'est pas répétitif, intensif et qu'il ne dure pas dans le temps. Il peut s'agir du bruit causé par :

- Un individu, locataire ou propriétaire (cri, talons, chant, fête...)
- Une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...)
- Un animal (exemple : aboiements).

LE JOUR : Un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage si l'auteur du bruit a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend pas les mesures pour y remédier. Peu

importe l'heure du jour, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage s'il est répétitif ou intensif ou s'il dure dans le temps.

LES TRAVAUX : Tous travaux effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :

- 8h à 12h et de 14h à 20h du lundi au samedi inclus,
- 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Nous vous rappelons qu'en cas de trouble du voisinage vous devez prévenir la Gendarmerie - 04.42.01.90.22 (24H/24) et la police municipale de Ceyreste de jour du lundi au samedi - 04.42.83.10.64 / 06.73.67.78.34.

Ce n'est qu'en cas de constat que les autorités compétentes pourront cibler les nuisances, c'est la raison pour laquelle nous invitons fortement les personnes concernées à joindre la Gendarmerie ou la Police Municipale.

Opération Tranquillité Vacances : comment ça marche ?

Les départs en vacances estivales approchent : afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (OTV) des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

La police et la gendarmerie assurent des passages réguliers à votre adresse afin de

- Vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion
- Dissuader les individus mal intentionnés








Pour plus de renseignements :

police.m@ceyreste.fr

04 42 83 10 64 // 06 73 67 78 34



Accès aux massifs forestiers durant l'été !

	Massif Présence	Massif et bande des 200 m Usage d'engins	Emploi du feu
Vert	✓	 Autorisé sous réserve que la sécurité soit assurée en permanence par un dispositif de prévention et d'extinction approprié	
Jaune	✓	 Autorisé sur la plage horaire de 5 h à 13 h sous réserve que la sécurité soit assurée en permanence par un dispositif de prévention et d'extinction prévu par l'arrêté préfectoral.	
Orange	✓	INTERDIT (sauf cas spécifiques)	
Rouge		INTERDIT (sauf cas spécifiques)	

En été, les espaces forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie. Aussi, pour protéger les promeneurs et les sites, l'accès (y compris par la mer), la circulation, la présence de personnes dans les massifs forestiers et les travaux à proximité sont réglementés par l'arrêté préfectoral n° 13-2018-05-28-005 du 28 mai 2018 pour la période du 1er juin au 30 septembre.

Pendant cette période, l'accessibilité aux massifs est déterminée quotidiennement en fonction de la météorologie et de la sécheresse. Elle est cartographiée et rendue publique pour chaque massif et pour l'ensemble des communes concernées.

Le niveau de risque applicable à chaque massif forestier est consultable sur :

- Carte d'accès aux massifs : <http://bpatp.paca-ate.fr/> (elle est mise à jour, quotidiennement vers 18h pour le lendemain et indique le niveau de danger feux de forêts pour les 25 massifs du département) ;
- Le serveur vocal dédié de Provence Tourisme au n° 0811 20 13 13 ;
- Le site Web MyProvence Balade : <https://www.myprovence.fr/enviedebalade> ;
- Application smartphone « Prévention incendies »
- Application smartphone « MesCalanques » (pour le seul massif des Calanques)





PRIX DES INCORRUPTIBLES

Le Prix des Incorruptibles est un prix littéraire décerné chaque année par les jeunes lecteurs de la maternelle au CM2, de toute la France, depuis 1989 : 525 828 lecteurs ont participé en 2024.

La bibliothèque de Ceyreste fait participer les classes qui le souhaitent depuis de nombreuses années. La bibliothécaire se charge d'inscrire les classes, de commander les livres et d'organiser le vote.



Les enseignants font lire les ouvrages aux enfants. Chaque niveau de classe doit lire 5 à 6 livres qui ont été sélectionnés par un comité de lecture de professionnels du livre et de l'éducation.

Toute la journée du 13 mai, les enfants des écoles de Ceyreste se sont succédés, classe par classe, à la salle de la Culture, afin de voter en faveur de leur livre préféré.

Cette année les livres qui ont remportés le plus de succès sont :

Cette action permet de développer le goût de la lecture et le plaisir de lire des enfants et des adolescents. Le Prix des Incos est aussi une action lecture citoyenne car chaque enfant participant dispose d'une voix pour voter pour son livre préféré.



TRI ET RECYCLAGE DES BIO-DÉCHETS

La Commune passe à l'action pour remplir ses obligations en matière de recyclage des bio-déchets, avec l'aide des Alchimistes, en particulier dans les restaurants scolaires. Après une formation des agents sur le terrain, ce sont les enfants qui en ont bénéficié durant la pause méridienne, afin d'apprendre à trier leurs déchets de table, mais aussi de comprendre les bénéfices du recyclage et du compost. "Les Alchimistes" est un acteur spécialisé dans la gestion et la valorisation des déchets alimentaires, et ce, sur toute la boucle d'économie circulaire : sensibilisation au tri, collecte, compostage et vente de compost. La Commune pourra récupérer, chaque année,

200Kg de compost pour ses cultures.

Cette action vient compléter le dispositif de lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets que la Commune de Ceyreste a mis en place depuis 2019, avec l'aide de la Métropole.

Un diagnostic avait permis de réaliser des pesées de restes alimentaires et trois actions avaient été choisies :

- Adapter les quantités servies selon l'appétit des enfants,
- Servir le pain en fin de chaîne du self, plutôt qu'en début,
- Intégrer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les fiches de poste des agents communaux chargés de la surveillance de la cantine.

Le bilan sur les différentes écoles est très positif car les déchets alimentaires ont bien diminué et les enfants ont appris à trier les emballages et les autres types de déchets.

VIGNETTE DE STATIONNEMENT À LA CIOTAT

La vignette de stationnement de La Ciotat est désormais accessible aux Ceyrestens, permettant de stationner sans payer l'horodateur dans toute la ville voisine (sauf parkings sous-sol).

Au même titre que les travailleurs non résidents,

il est possible pour les Ceyrestens d'obtenir la vignette pour **120€ à l'année**.

Obtenir la vignette ou plus de renseignements :

**POSTE DE POLICE
DU CENTRE-VILLE DE LA CIOTAT**
17 rue des Poilus, 13600 La Ciotat,
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
Tél : 04 42 83 85 96

EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Tribune de la Majorité

La refonte du réseau de bus La Ciotat /Ceyreste est un sujet fondamental pour notre ville. Le maillage avec les lignes de La Ciotat est important et les enjeux de la refonte pour cette ville sont immenses aussi. Mais nous ne devons pas pour autant passer au second plan.

C'est pourquoi nous avons vu d'un bon œil l'arrivée du stand de la Métropole sur la place de l'hôtel de ville avec des agents à disposition pour répondre aux questions des Ceyrestens. Ainsi, dès l'ouverture de l'enquête publique, vous avez été quelques-uns à manifester vos inquiétudes notamment sur le nouveau tracé de la ligne 21 qui deviendra la ligne 6 et contournerait l'avenue Guillaume Dulac ainsi que la pharmacie, le laboratoire d'analyses, les commerces... La fréquence de cette même ligne a été pointée, avec un service public dégradé. Le nouveau tracé de la ligne scolaire rallongeant le temps de parcours de nos enfants a aussi été pointé du doigt, tout comme l'absence de desserte de tout ce qui se trouve au-dessus de La granette. La desserte de la gare de Ceyreste-La Ciotat a aussi fait l'objet de remarques. J'ai naturellement synthétisé l'ensemble de celles-ci dans un courrier à l'attention de Madame Martine Vassal, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence. De plus, les services de la Ville ont systématiquement fait part de chaque remarque au service mobilité de la Métropole. C'est dans ce cadre que l'enquête publique s'est achevée avec un forum qui s'est tenu à La Ciotat, forum auquel vos élus étaient présents pour défendre vos intérêts. Je ne suis pas peu fier de l'engagement de chacun d'entre nous sur ce sujet car le lundi 10 juin une réunion de restitution de l'enquête s'est tenue en Mairie. Le projet de refonte modifié nous a été présenté, prenant en compte nos remarques, vos remarques. La satisfaction générale des services et des élus a marqué ce moment compte tenu de la prise en compte de tout ce qui a été signalé. Le dernier point difficile à traiter reste la capacité pour les bus de faire demi-tour au plan de masse. Un bureau d'études mandaté par la Métropole analyse le lieu et devrait faire des propositions. J'ai moi-même proposé une solution qui doit être étudiée. Le dossier n'est donc pas clos mais prend un chemin qui commence à nous convenir. C'est tout le sens de notre action politique : écouter les Ceyrestens et défendre leurs intérêts.

Les élus du groupe majoritaire « De l'Ambition pour Ceyreste ! »

Patrick GHIGONETTO, Jacques RENAULT, Ghislaine BURCHERI, Joaquin ORTIZ, Michelle SCOZZARO, Jean-Paul GALLERAND, Sabine AZALBERT, Gilles PORTALES, Nicole MOMBELLI, Bernard LACOMBLEZ, Gaby PASTOR, Joëlle RICO, Marc VIVIANI, Michel FARRIS, Marie-Rose OHANIAN, Samuel KABAKIAN, Vincent BLAIN, Christophe GALLI, Marie-Georges CRUCIANI, Françoise CARIGNANO JAILLON, Alexandra DELERNIAS, Marie-Blanche CORDOU, Anne MOSCHETTI

Tribune de la minorité

La tribune de ce groupe ne nous est pas parvenue au moment où nous publions.

L'incendie de 1958, 66 ans après

Et voilà, chaque été c'est pareil, on tremble pour nos collines, pour notre forêt, pour notre village, on tremble à l'idée d'un incendie. Car Ceyreste est entourée de 1300 hectares de forêt magnifique, où il fait bon se balader, à l'ombre des pins, chênes et arbousiers. Après une longue période de chaleur et de sécheresse, voici venu le temps du mistral et de l'inquiétude. Et certains se souviennent encore du terrible incendie de 1958. Car il ne subsiste que dans les souvenirs de ceux qui en ont été témoins. En effet, les incendies n'ont commencé à être répertoriés et archivés qu'à partir de 1959 dans les mois qui ont suivi ce désastre. Au début du mois d'août 1958, le feu se déclara dans les collines au-delà de Pélingarri, vers La Bédoule, par mistral et grosse chaleur. Les habitants des restanques de La Calade et de la Voie Romaine, aperçurent les premiers la fumée et sentirent l'odeur des pins brûlés arriver jusqu'à eux. Ils alertèrent les pompiers de Ceyreste qui ne disposaient à l'époque que d'un petit camion citerne et de leur bonne volonté. En moins de 2 heures le feu arriva en rugissant sur le vallon de Pélingari et remonta vers les premières maisons du quartier des Calades. Là, il trouva face à lui, les pompiers, qui se voulaient rassurants, renforcés par une petite armée de propriétaires équipés de pelles et de balais, bien décidés à protéger leurs petits cabanons. Parmi eux, il y avait une famille arrivée depuis peu de Normandie, qui s'était installée chemin des Cascavelles et y avait construit un important poulailler. Sur le mur de cet immense enclos était écrit leur nom en grandes lettres : Les Normands. Trois cents poules blanches se prélassaient sur 2 ou 3 restanques grillagées et produisaient quantité d'oeufs qui étaient vendus au marché de La Ciotat tous les mardis. Tous ces gens courageux commencèrent à essayer d'étouffer des flammes gigantesques avec leur matériel de fortune, puis, quand le feu menaça de les entourer, ils abandonnèrent la partie, ouvrirent les portes du poulailler et coururent vider leurs cabanons des bouteilles de gaz qui servaient à la cuisine. Les voitures furent chargées, on vida l'eau des citernes (car le quartier n'était pas encore alimenté en eau) sur les volets en bois des portes et les fenêtres, sur l'arbre qui faisait ombre sur la terrasse, on quitta les maisons et on courut se réfugier dans le village, emportant la vision effrayante des oliviers s'embrasant tous presque simultanément. Les pompiers attendirent le feu à la route, persuadés qu'il s'arrêterait là. En-dessous du Grand Bassin, deux énormes pins se faisaient face de chaque côté

de la route; leurs pommes de pin explosèrent comme des grenades et propagèrent le feu vers Sainte-Croix. Les pompiers des communes avoisinantes furent appelés à la rescousse, Aubagne, Toulon, Marseille, Cassis, et en peu de temps Ceyreste fut encerclé par les flammes avec ses réfugiés. L'Armée de Terre se joignit aux combattants du feu et installa son Quartier Général sur la Place Albert Blanc. La nuit tomba sur le village éclairé par les flammes de toutes parts, entouré de ses oliviers qui brûlaient comme des torches de l'intérieur et envahi par une épaisse et âcre fumée. En fond sonore on entendait exploser les munitions abandonnées dans des caches par les Allemands pendant la guerre... Cette nuit de cauchemar fut suivie de deux autres nuits terribles et semblables à la première. On envisagea d'évacuer Ceyreste, et certains se souviennent de cars stationnant devant la coopérative oléicole, prêts à partir. Les cultures de vignes sauvèrent le village et les maisons furent épargnées. Le mistral chuta au bout de 3 jours et le feu fut maîtrisé. Les oliviers continuèrent à brûler pendant presque une semaine, le feu couvait dans leurs souches sous la terre et certains les remplirent de pierres pour arrêter cette combustion. Le sol était toujours chaud 3 jours après et les propriétaires des campagnes pleuraient devant leurs arbres calcinés, souffrant avec eux. Les troncs et les branches noircis servirent de bois de chauffage à certaines familles pendant plus de 15 ans. Les poules des Normands, qui avaient refusé de sortir de leur poulailler, furent épargnées, par un caprice du feu qui avait sauté par-dessus elles. Tout le peuple des grands lézards verts, des tortues d'Hermann et des petits lapins (sans parler des oiseaux), fut anéanti pour des années. On découvrit la petite chapelle de Sainte-Croix, auparavant cachée sous les pins, au sommet de la colline, noircie et recouverte de cendres. Elle est maintenant protégée par un débroussaillage régulier qui la met aussi en valeur. En 2024, restons prudents et vigilants, prenons soin de la vie qui nous entoure.

Le Maronnier



Numéros utiles

Services Administratifs Municipaux :

04 42 83 77 10

- État Civil / Cimetière / Élections : tapez 1
- Police Municipale: tapez 2
- Urbanisme : tapez 3
- Éducation / Vie associative : tapez 4
- Communication : tapez 5
- Comptabilité : tapez 6
- Secrétaire Maire / Élus / DGS : tapez 7

Police Municipale : 04 42 83 10 64

ou 06 73 67 78 34

Secrétariat Services Techniques :

04 42 83 35 32

Bibliothèque Municipale : 04 42 83 74 66

CCAS : 04 42 32 50 84

Maison du Bel-Age / Bureau de Poste :

04 13 31 57 16

Gendarmerie Nationale : 04 42 01 90 22 ou 17

Métropole « Engagés au quotidien »

(déchets, encombrants, voirie) :

Tel : 0 800 94 94 08 (N° vert)

Appli : Engagés au quotidien

Site : <https://www.marseille-provence.fr/index.php/conteneur-mpm-services/engages-au-quotidien>

Société Eau et Assainissement : 04 95 09 53 50

Société des eaux de Marseille Métropole

Urgence problème technique réseaux d'eau :
09 69 39 40 50 (N° non surtaxé)

Urgence hors jours et heures ouvrables :
04 91 83 16 15

Urgence médicale : 15

Urgence vétérinaire : 3115 (appel gratuit)

Urgence dentaire : 0 892 566 766
(dim. et jours fériés)

Pompiers : 18

Eclairage public :

Contactez les Services Techniques

Urgence gaz GRDF : 09 69 36 35 34

Urgence électricité Enedis : 09 726 750 13

Le Bus+ (Transport PMR) : 04 91 10 59 00

Taxis : • M. DI SAVINO Philippe : 06 09 32 92 27
• M. CAROL Benoit : 06 09 37 35 01

Etat Civil

Le Carnet rose

La publication des naissances dans Ceyreste Infos s'effectue uniquement sur demande écrite des parents. Celle-ci doit être déposée au bureau de l'État Civil en Mairie.

Le Carnet blanc

- Cindy CIHUELO et Laurent TRINGA
- Angélique WAESSEM et Jean-Pierre SCORDATO
- Morgane VIOLA et Maxime BEROT
- Marianne MARQUES RIBEIRO et Douglas LLADO
- Mylène EUROPA et Vincent BLAIN

La publication des mariages dans Ceyreste Infos s'effectue uniquement sur demande écrite des mariés.

Le Carnet gris

- CARIGNANO Louis
- OTTOMANI Jean-Jacques
- CRUVELLIER Robert
- BUJA Joseph
- CANNAMELA Jeanne veuve BOURSIER
- BOUSSOCO Jules
- KOWACZ Marian
- KOKURINA Tetiana veuve SHLABAN
- BOYER Josselyne épouse SORROCHE
- GAJA Christian
- AREN Fortuné
- MARTINECK Bernhard
- MAYERUS Gilbert
- DUGUÉ Paul
- NORRANT Jacques
- EVRARD Monique épouse GÉRARDIN
- DIDIER Monique divorcée DEFAYE
- BORDENEUVE Giselle épouse GUIMONET
- ZAOUCH Colette épouse SAFAR
- CAPIEZ Françoise épouse MAURO
- BERNHARD André

Avec nos regrets et nos sentiments les plus attristés.

AGENDA

Vendredi 5 juillet
Spectacle musical



« Le groove s'habille en Nanas »
en partenariat avec Provence en Scène,
Restauration sur place dès 19h
20h30 - Centre de Loisirs

Du 12 au 14 juillet
Fête Foraine
Place Albert Blanc

Samedi 13 juillet
Retraite aux Flambeaux



Organisé par la Municipalité, puis
soirée musicale avec « Collectif
féminin » - Restauration sur place
dès 18h30
21h - Place de la Mairie

Dimanche 14 juillet
Fête Nationale



Feu d'artifice et soirée « Dance
Machine 90/2000 » - Restauration
sur place dès 18h30
Place de la Mairie

Vendredi 26 juillet
Amendonné : Summer Edition



DJs CARSEN et Alex LUCIANO
Restauration food-truck sur place
19h - Place de la Mairie

Samedi 3 août
Moussu T e lei Jovents



Soirée musicale « En ballade » en
partenariat avec Provence en Scène
Restauration sur place dès 19h
20h30 - Centre de Loisirs

Vendredi 9 août
Rock Around the Clock



Représentation musicale Rock du
groupe Surfin'K - Restauration sur
place dès 19h
20h30 - Place de la Mairie

Mercredi 14 août
CEYRESTINES !

Soirée organisée par le Comité des
Fêtes de Ceyreste avec musique,
performers, goodies... Restauration
sur place
19h - Place de la Mairie

Dimanche 1^{er} septembre
Forum des associations



8h30 à 12h30 - Place de la Mairie

Samedi 14 septembre
MSG, SO GOOD !



Représentation musicale Gospel -
Restauration sur place dès 19h
20h30 - Centre de Loisirs

Samedi 21 septembre
Descente Historique



Descente du village en bolides
confectionnés par les participants,
animations et restauration sur place,
puis soirée DJ SET avec MAPSO et
RUDY STOCKER
A partir de 14h - Centre Ancien